

La politique européenne des clusters

La nouvelle stratégie européenne dans le domaine des clusters.

Le fondement de la politique européenne des "clusters"

La nécessité d'orienter les politiques européennes vers l'excellence, en vue de faciliter l'émergence de clusters de classe mondiale, a été définie à travers la communication de la Commission européenne « [Vers des clusters de classe mondiale dans l'Union européenne : mise en œuvre d'une stratégie d'innovation élargie](#) » (17 octobre 2008) et [Les conclusions du Conseil compétitivité adoptées sous la présidence française en 2008](#) (20 novembre 2008).

Dans sa communication « [Une politique industrielle intégrée à l'ère de la mondialisation](#) » du 28 octobre 2010, la Commission européenne a pris l'engagement de mettre en place une nouvelle stratégie européenne dans le domaine des clusters.

Les actions européennes en faveur des clusters

Programme COSME

COSME est le programme pluriannuel européen pour la compétitivité des entreprises et des PME.

Programme Horizon 2020

Le programme-cadre de recherche Horizon 2020 couvre la période 2014 - 2020.

Amélioration des politiques publiques des clusters

toutes les actions visant à améliorer les politiques des pôles.

Positionnement des pôles de compétitivité français vis à vis de leurs homologues européens

La France a participé à un "benchmark" européen des clusters. Les résultats.

La Commission européenne recense les grands pôles européens des TIC

